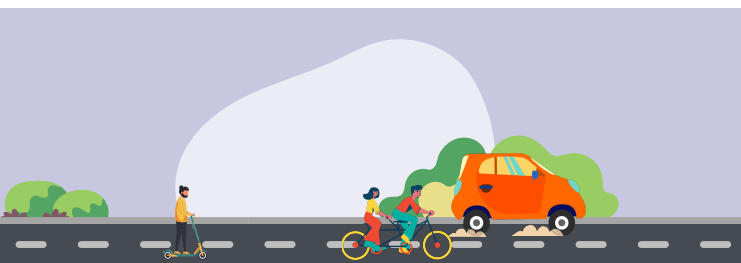


L'UDAF54 instruit les dossiers et anime le réseau Micro-Crédit Personnel en Meurthe-et-Moselle.



L'Udaf peut vous conseiller sur le réseau des professionnels de la mobilité.

L'Udaf 54 propose un accompagnement budgétaire et financier gratuit (sous critères) pour « booster » le dossier.



“

Je viens de trouver un emploi à 10 km de chez moi, j'ai besoin d'un coup de pouce pour acheter une voiture.

“

Je souhaite m'acheter un vélo électrique pour aller au travail.

“

J'en ai pour 1 500 euros de réparations de voiture. Je ne peux plus me rendre au travail.

CONTACT

 08 09 54 10 10
(gratuit et confidentiel)

 microcredit@udaf54.com

 www.udaf54.com



UNIS POUR LES FAMILLES



LE PRÊT SOCIAL MOBILITÉ POUR L'EMPLOI

Dispositif ouvert aux habitants de
Meurthe-et-Moselle



UNIS POUR LES FAMILLES



UNE SOLUTION DE MOBILITÉ INDIVIDUELLE POUR SE RENDRE AU TRAVAIL OU À SA FORMATION.

Le microcrédit personnel mobilité est un prêt social et accompagné, pour des personnes aux revenus modestes, exclues du système bancaire « classique » pour financer leur solution de mobilité professionnelle.

L'Udaf accueille, informe, conseille et assure un accompagnement sur toute la procédure du microcrédit personnel mobilité (analyse, plan de financement, dépôt du dossier, suivi budgétaire).



QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

- Acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, auprès d'un professionnel;
- Achat direct ou en Location avec Option d'Achat (LOA);
- Réparation chez un garagiste professionnel;
- Achat d'un vélo, mécanique ou électrique chez un professionnel;
- Location temporaire d'un véhicule le temps d'une réparation, d'une autre solution;
- Besoins de trésorerie pour l'achat d'un véhicule plus viable, plus sûr, plus récent;
- Sont exclues les opérations entre particuliers.

MICROCRÉDIT PERSONNEL

EN QUOI CELA CONSISTE ?

- Le prêt social d'accèsion à la mobilité est octroyé par un partenaire bancaire;
- Le prêt social finance en tout ou en partie le coût de l'opération;
- Le montant varie entre 300 à 8 000 euros;
- La durée de remboursement est de 5 ans maximum;
- Pas de frais en cas de remboursement anticipé;
- Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement budgétaire et social.

VOUS POUVEZ EN BÉNÉFICIER DANS LES SITUATIONS SUIVANTES :



Vous êtes exclu de l'accès au crédit mais vous avez la capacité de rembourser les mensualités du micro-prêt.



Vous suivez une démarche d'insertion professionnelle (recherche d'un travail, formation) ou votre maintien en emploi est menacé faute de mobilité.



Vous n'avez pas d'autre moyen pour vous déplacer (pas de transport collectif ou offre collective/partagée pas adaptée).

Tout crédit vous engage et doit être remboursé !
Un dossier suppose un minimum de capacité de remboursement (ou une attestation d'embauche).